

Le Sénat rejette un texte PCF destiné à financer le pass Navigo unique

PARIS, 16 mai 2013 (AFP) - Le Sénat a rejeté jeudi une proposition de loi du groupe communiste (CRC) visant à augmenter la contribution des entreprises aux transports en Ile-de-France afin de financer le futur pass Navigo au tarif unique.

Seuls les sénateurs communistes, les écologistes et certains RDSE (à majorité PRG) ont voté pour cette proposition de loi dont l'examen avait commencé le 27 février. En revanche la droite UMP et UDI-UC s'est jointe au PS pour se prononcer contre, faisant valoir que l'amélioration de l'offre de transports était prioritaire en Ile-de-France, avant l'unification des tarifs.

La proposition de loi proposait une tarification unique du pass Navigo, sur l'ensemble du territoire francilien, pour un montant équivalent à l'actuel tarif des zones 1 et 2, Paris et sa banlieue proche.

Elle prévoyait notamment une harmonisation du versement transport payé par les entreprises au taux de 2,6 %, correspondant aux taux actuels de Paris et des Hauts-de-Seine, sur l'ensemble du territoire francilien.

Rejeté en commission, ce texte l'a aussi été par le ministre des Transports Frédéric Cuvillier. "L'urgence est-elle liée au tarif unique ou aux investissements pour l'amélioration des transports au quotidien?" a-t-il demandé. "Ma priorité est l'amélioration au quotidien."

"Cette proposition, que nous partageons tous, ne nous semble pas avoir le caractère aussi prioritaire que l'amélioration de l'offre", a estimé Philippe Kaltenbach (PS).

Serge Dassault (UMP), de son côté, a jugé que ce n'était pas aux entreprises, "qui font l'emploi", de financer les transports en commun, mais au conseil régional, "sinon vous n'aurez plus d'emplois".

En revanche, Jean-Vincent Placé (Ecolo) a souligné l'intérêt du tarif unique pour le développement des transports en commun, et donc pour l'écologie. Il a rappelé qu'il s'agissait d'un engagement de campagne de la majorité régionale en 2010.

Pour l'auteur de la proposition, Laurence Cohen (CRC), celle-ci, qui concerne plus de 2 millions d'utilisateurs, devait contribuer "à une véritable révolution tarifaire dans les transports en Ile-de-France en mettant fin à une organisation régionale en zones géographiques et tarifaires aujourd'hui obsolète".